

À la découverte de la biodiversité locale avec l'ABiC de Millau

Mieux connaître, sensibiliser et agir pour la biodiversité

La Communauté de communes Millau Grands Causses, le CPIE du Rouergue, le Parc naturel régional des Grands Causses (PNR) et le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie (CEN Occitanie) s'associent pour réaliser un **Atlas de la biodiversité intercommunale (ABiC)**.

Ce projet collectif a pour objectif de mieux connaître la biodiversité du territoire, de sensibiliser les habitants et de mieux prendre en compte les enjeux écologiques dans les décisions locales.

Chaque partenaire contribue au projet selon ses compétences, à travers la réalisation d'inventaires naturalistes, la coordination et l'animation du projet, l'organisation d'animations auprès des scolaires et du grand public, ainsi que l'élaboration d'un plan d'actions pour préserver la biodiversité.

Un territoire aux paysages et à la biodiversité remarquables

Des vallées du Tarn et du Cernon aux causses Noir et Rouge, en passant par les contreforts du Sauveterre et le nord du Larzac, le territoire de Millau Grands Causses bénéficie d'une grande diversité de paysages et de milieux naturels.

Située au cœur de l'un des plus grands ensembles karstiques d'Europe occidentale, la Communauté de communes s'étend sur plus de 500 km^2 et rassemble 15 communes, dont une située en Lozère, pour environ 30 000 habitants.

Cette richesse naturelle constitue un patrimoine précieux, mais aussi un enjeu collectif : mieux la connaître, c'est se donner les moyens de la préserver durablement.

Les grandes étapes de l'ABiC Millau Grands Causses

1. **Faire le point sur les connaissances existantes**

Les données naturalistes disponibles et les ressources bibliographiques sont rassemblées, analysées et cartographiées afin de dresser un premier état des lieux de la biodiversité du territoire et d'identifier les connaissances à approfondir.

2. **Inventorier la biodiversité**

Des spécialistes réalisent des inventaires ciblés sur les espèces et les milieux identifiés comme prioritaires. Des inventaires participatifs permettent également aux habitants de contribuer à cette démarche, notamment autour des amphibiens, des mares et des arbres.

3. **Sensibiliser tous les publics**

En parallèle des inventaires, des animations sont proposées aux établissements scolaires, aux centres de loisirs et au grand public. Elles permettent de découvrir la biodiversité locale, de mieux comprendre son rôle et de donner à chacun l'envie d'agir pour sa préservation.

Le CPIE du Rouergue coordonne cette dynamique de sensibilisation et accompagne les publics dans la découverte de leur environnement.

4. **Construire un plan d'actions**

Les connaissances acquises permettent d'élaborer un plan d'actions adapté aux enjeux du territoire. Celui-ci a vocation à guider les collectivités et les acteurs locaux dans leurs choix pour préserver, restaurer et valoriser la biodiversité.

Le rôle du CPIE du Rouergue :

Dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité intercommunale (ABiC), le CPIE du Rouergue contribuera à améliorer les connaissances de la biodiversité du territoire et à sensibiliser les habitants à sa préservation.

Il réalisera des inventaires naturalistes, notamment sur les amphibiens et les arbres remarquables, et encouragera la participation des habitants à travers des démarches de sciences participatives.

Le CPIE proposera également des animations et des actions de sensibilisation auprès des scolaires, des centres de loisirs et du grand public.

Il accompagnera enfin les communes dans leurs démarches en faveur de la biodiversité et de la végétalisation.